

La collection entre offre et demande ?

On ne parvient pas (...) à comprendre une mélodie si l'on considère au départ chacune de ses notes en soi telle qu'elle existe indépendamment de ses rapports avec les autres. (...)

Il faut fonder sa réflexion sur la structure de l'ensemble pour comprendre la forme de ses différentes parties. »

Norbert Elias, *La société des individus*, Fayard, 1991

Un débat passionné agite régulièrement les bibliothécaires, notamment ceux qui exercent en bibliothèque publique, autour des principes qui motivent les acquisitions : faut-il suivre les demandes exprimées par les usagers, ou au contraire affirmer avec force des choix culturels et éducatifs ?

Bertrand Calenge

Bulletin des bibliothèques
de France
calenge@enssib.fr

Que le dilemme soit posé en termes théoriques – comme le fit Anne-Marie Bertrand aux journées d'étude de l'ADBDP à Nîmes¹ –, ou qu'il apparaisse à l'occasion d'interrogations sur les *best-sellers* – comme la liste de diffusion biblio-fr en fut le théâtre en juin 2000² –, nul n'est indifférent face à cette tension entre la pression consumériste de certains publics et la tradition prescriptive de la bibliothèque.

Il est intéressant de remarquer que cette question est particulièrement brûlante dans les pays qui, comme la France, ont d'abord conçu leurs bibliothèques comme des lieux de dépôts accumulés, sources d'une offre fondée sur le stock, et où l'abondance d'acquisitions onéreuses reste un phénomène récent. En revanche, la démarche nord-américaine, dépourvue de cette histoire particulière, a toujours fondé les acquisitions sur leur adéquation à des publics

réels ou potentiels. On retrouve ici en filigrane la césure bien connue entre les activités orientées produit et celles orientées usager. Mais cette lecture simple est-elle adaptée à la question des acquisitions ?

Un débat manichéen

Dans l'alternative évoquée, on trouve à l'œuvre deux légitimités distinctes : les tenants de l'« offre » insistent sur la force de l'institution et sa valeur de prescription culturelle, alors que les défenseurs de la « demande » mettent en avant le souci des publics et la valeur des services. Il convient d'évacuer préalablement les positions extrêmes et caricaturales.

Le suivi passif des utilisateurs, assis exclusivement sur les suggestions des lecteurs et sur les taux de rotation, n'existe pas vraiment en France. Et il est un peu facile d'ironiser sur des dérives imaginaires qui conduiraient à n'acquérir que des œuvres médiocres et éphémères : « *Si un curé de quarante-cinq ans emprunte un roman policier superflu, il faut, parce que la moyenne des lectures*

1. ADBDP, *Les politiques d'acquisition en BDP*, Journées d'études de l'ADBDP, Nîmes, novembre 1999, consultable sur : <http://www.adbdp.asso.fr/association/je1999>

2. Débat lancé par un message diffusé le 1^{er} juin 2000.

LA COLLECTION ENTRE OFFRE ET DEMANDE ?

Bertrand Calenge, conservateur général des bibliothèques, est rédacteur en chef du Bulletin des bibliothèques de France, et coordinateur du groupe de recherche bibliothéconomique Poldoc. Auparavant, il a dirigé des bibliothèques départementales, a été chef du Département des bibliothèques au ministère de la Culture, et a créé l'Institut de formation des bibliothécaires. Auteur de nombreux articles et contributions, il a publié plusieurs livres, dont, aux éditions du Cercle de la Librairie, *Accueillir, orienter, informer* : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques, et *Conduire une politique documentaire*.

*policieuses des prêtres quadragénaires a été dépassée, courir chez le libraire pour acquérir un nouveau titre*³. » Si la pression de quelques lecteurs pour obtenir certains titres existe réellement, le souci des publics ne passe pratiquement jamais par une soumission aveugle aux demandes : ces dernières sont filtrées par des principes plus ou moins implicites qui fixent des cadres aux acquisitions (nombre d'exemplaires limité, catégories ou genres refusés), même si ces cadres sont parfois assez lâches.

D'un autre côté, la vision purement élitiste, qui conduirait le bibliothécaire à ignorer, voire mépriser absolument ses publics, n'existe pas davantage de façon exclusive. Et les ironiques dénunciations d'Umberto Eco dans son célèbre pamphlet *De bibliotheca* (« *Dans l'idéal, l'utilisateur ne devrait pas pouvoir entrer à la bibliothèque*⁴ ») ne peuvent que très rarement être prises au pied de la lettre. En fait, les promoteurs de l'offre sont sensibles à la réaction des publics, et Anne-Marie Bertrand a raison de souligner qu'il existe des « succès de bibliothèque⁵ » qui sont différents des succès de librairie, même si on peut se demander en quoi ces succès seraient plus légitimes que ceux promus par les éditeurs, les critiques, les libraires... ou

les lecteurs eux-mêmes par le bouche à oreille et sans médiation prescriptive.

Dénoncer des dérives et des excès est toujours un peu facile, et favorise le débat sans nuances. Or, dans l'alternative qui nous occupe, un examen plus serein montre que les expressions raccourcies d'« offre » et de « demande » s'inscrivent en fait dans des théories plus complexes que ces incriminations réciproques, ou qu'une simple opposition tranchée entre « une conception immédiate et une conception téléologique, l'une

Quelle cohérence de l'offre construit-on à partir de la définition des besoins ?

*fondant sa légitimité sur l'utilité immédiate, l'autre sur une échéance plus lointaine*⁶ ».

Il existe une conception politique de la bibliothèque qui prête la plus grande attention aux besoins de la population. Cette attention ne se construit pas sur le respect de sollicitations explicites, mais est raisonnée dans le contexte de besoins collectifs à satisfaire. La « demande » est au fond un ensemble de besoins d'information⁷, pas nécessairement consciemment exprimés. Ces besoins sont décryptables à travers des objectifs sociaux et politiques, que le bibliothécaire doit traduire en objectifs documentaires⁸. Ce faisant, le bibliothécaire construit une offre réellement volontariste. Mais on ne peut

faire l'impasse sur le fait que le projet politique – dans son sens le plus originel – agit également dans une perspective téléologique qui nécessite une réflexion approfondie à caractère culturel : quelles image et fonction attribue-t-on à la bibliothèque dans la cité ? Sur quelles représentations de la culture assoit-on l'adéquation de la collection aux besoins ainsi analysés ? En fait, quelle cohérence de l'offre construit-on à partir de la définition des besoins ? L'exigence culturelle relève également du politique, mais dans ses fondements, son histoire.

On le voit, « offre » et « demande » se mêlent dans une tension entre « le projet culturel (diffusion, soutien à la création) et le projet politique (affranchissement intellectuel et démocratisation)⁹ ». La question est de savoir si cette tension s'exprime réellement à l'occasion de chaque titre acquis, comme si chaque achat devait faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

La collection comme offre

Les termes mêmes d'offre et de demande viennent du vocabulaire économique. Dans ce cadre, le producteur et le consommateur dansent un ballet qui s'achève non par la production d'un bien, mais par sa consommation. Grossièrement, acheter un bien donné – dont la production est suscitée par la rencontre entre les désirs/capacités de posséder et ceux de trouver un marché – résout localement la tension entre offre et demande, clôt momentanément le déséquilibre par un transfert du bien du producteur au consommateur.

Or, dans le cas des documents de bibliothèque, il n'y a pas réellement transfert du producteur au consommateur, même si la bibliothèque a acquis un document x suite à une demande de l'utilisateur. À la différence

3. Louis Séguin, in *La Quinzaine littéraire*, août 1999.

4. Umberto Eco, *De bibliotheca*, Paris, L'échoppe, 1986.

5. Anne-Marie Bertrand, « Best-sellers », message sur biblio-fr, 14 juin 2000.

6. Anne-Marie Bertrand, « Collections et publics en bibliothèque », in ADBDP, op. cit.

7. Yves-François Le Coadic, *Le besoin d'information*, Paris, ADBS éd., 1998.

8. Pierre Carbone et Thierry Giappiconi, *Management et bibliothèques*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, coll. « Bibliothèques ».

9. A.-M. Bertrand, message cité.

du circuit commercial de l'édition et de la librairie, le circuit du document de bibliothèque n'entraîne pas cession du document : celui-ci, quelle que soit la cause de son acquisition (décision d'offre ou réponse à une demande), ne disparaît pas dans la poche du demandeur éventuel, mais reste – ou du moins retourne rapidement – dans la collection de la bibliothèque.

Toute demande satisfaite devient une offre pour d'autres lecteurs (c'est même une des conditions implicites de son acquisition), ou plutôt s'intègre à une offre globale qui s'adresse à tous les usagers potentiels. On peut dire que le document, une fois acquis, perd les caractéristiques propres qui avaient attisé le désir d'un lecteur, et rejoint l'offre complexe de toute la collection : en quelque sorte, le document change de sens... Pourtant, dit-on, ce livre (ou tout autre document) reste le même livre, et il reste unique, précieux, réservoir pérenne des mêmes lectures passionnées et/ou critiques ? S'il est vrai que l'ensemble de signaux textuels ne change pas, il n'est pas sûr que son sens, sa lecture, son image ne soient pas radicalement autres une fois que ce livre a rejoint la collection de la bibliothèque. Pour appréhender ce point très important, qui conditionne notre lecture de la collection, il nous faut examiner comment un livre « existe », et comment son inclusion dans une collection modifie les modalités de cette existence.

Collection et contextualités

Pour commencer, il est utile de se dégager de l'idée qu'un livre (ou toute œuvre) est un univers clos et achevé qui n'attend que d'être ouvert pour révéler son contenu. Cette idée reste sous-jacente dans nombre d'attitudes liées tant aux collections (respect des œuvres) qu'aux acquisitions (désignation définitive d'un texte comme excellent ou médiocre). Même s'il est évident qu'un texte existe par lui-même et peut recevoir

une appréciation littéraire ou scientifique, les recherches conduites par les historiens de la lecture montrent que les sens d'un livre naissent de ses rencontres avec les lecteurs, et que des lecteurs différents construisent des sens différents : « Lire, c'est donc constituer et non pas reconstituer un sens. La lecture est révélation ponctuelle d'une polysémie du texte littéraire. La situation de lecture est de ce fait la mise au jour d'une des virtualités significatives du texte¹⁰. »

Toute demande satisfaite s'intègre à une offre globale qui s'adresse à tous les usagers potentiels

Par ailleurs, on sait aujourd'hui que la qualité littéraire ou la reconnaissance intellectuelle d'un texte ne jouent pas de façon significative dans l'appropriation qui peut être faite de ce texte par un lecteur donné, celle-ci intervenant en vertu d'un ensemble complexe d'histoires personnelles. Premier point donc qui relativise l'immanence de la collection comme ensemble d'œuvres : la collection n'existe (n'a de sens) que par la multiplicité des lecteurs qui l'animent.

Deuxième point : si l'acte de lecture est absolument intime et personnel, chaque lecteur participe à une culture collective qui contribue à fonder le sens de sa lecture personnelle, ce que Roger Chartier exprime savamment : « Dans sa dimension collective, la lecture doit être caractérisée comme une dimension dialogique entre "les signaux textuels" émis par chaque œuvre particulière et l'"horizon d'attente", collective - ment partagé, qui gouverne sa

réception. La signification du texte, ou plutôt ses significations dépendent donc des critères de classement, des corpus de référence, des catégories interprétatives qui sont ceux de ses différents publics, successifs ou contemporains¹¹. » Jean-Marie Goulemot en donne un exemple intéressant¹² : en 1967, ses étudiants analysaient *L'éducation sentimentale* et déterminaient le roman de Flaubert comme « un roman des amours entre un adolescent et une dame mûre » ; deux ans plus tard, pour d'autres étudiants, les temps essentiels du roman s'articulaient autour du sac des Tuileries, de la description de la répression de 1830, etc. Mai 68 était passé par là, « et cela quelle qu'ait été l'option politique face aux événements de mai ». Chaque lecture individuelle s'entretient donc dans un contexte socio-historique, propre à l'environnement culturel de chaque individu. Et une collection revêtira des sens différents selon la communauté – voire selon les différents groupes la composant – qui la considère.

Troisième point : le contenu d'un document donné, sa force d'information, de savoir, de création, existent rapportés à une chaîne d'autres contenus auxquels il est apparenté. *La religieuse* de Diderot s'inscrit dans une histoire de la production intellectuelle, philosophique et religieuse sans laquelle elle ne peut non seulement être comprise, mais accéder à l'existence même. Ces contenus en interrelations (sources, influences réciproques, inspirations, etc.) contribuent à rendre complexe toute analyse d'un titre donné. Par exemple, on trouve dans certains titres de Jack London, chantre de la justice et de la liberté, les traces d'un certain racisme ordinaire. On ne peut comprendre la collection de bibliothèque sans y voir l'étonnant champ d'interrelations

10. Jean-Marie Goulemot, « De la lecture comme production de sens », *Pratiques de la lecture*, sous la direction de Roger Chartier, Paris, Payot, 1993.

11. Roger Chartier, « Lectures et lecteurs "populaires" de la Renaissance à l'âge classique », *Pratiques de la lecture*, op. cit.

12. Op. cit.

LA COLLECTION ENTRE OFFRE ET DEMANDE ?

intellectuelles, où les différents titres font écho les uns aux autres, s'appellent et se répondent.

Quatrième point : la localisation du document, son inscription matérielle parmi d'autres documents, conditionnent également ses sens possibles. Les travaux de J.-F. Tétu et M. Mouillaud ont étudié ce phénomène pour le journal : « *Depuis environ un siècle, le journal est composé de telle sorte qu'une information, pourtant mise à plat sur la page, acquiert un relief du seul fait de sa coexistence, sur cette page, avec d'autres informations qui, elles aussi, tirent de cette concurrence leur valeur propre. La même remarque vaut pour la place de l'article dans telle ou telle partie du journal qui, de ce fait, devient elle aussi significative*¹³. » Autant dire que les documents acquis dans une bibliothèque prennent un certain relief du fait de leur coexistence avec d'autres documents dans la même collection. Un bulletin municipal de Grenoble, daté de 1931, tire son intérêt et sa valeur du fonds grenoblois dans lequel il est inclus, et non de son seul contenu strict, de même que l'Enfer de certaines bibliothèques confère à certains titres une valeur sulfureuse qu'ils n'auraient pas dans un autre établissement où ils seraient largement accessibles.

Cinquième point enfin : la dimension symbolique de la bibliothèque contribue également à forger le sens des textes et leur lecture. Cela se joue à plusieurs niveaux. Le fait que l'établissement ait validé les documents inclus dans la collection (et toute acquisition est une validation) donne une valeur publique à ceux-ci, une forme de légitimité particulière tant du point de vue de ses contenus que de leur adéquation aux besoins et désirs de la collectivité. En outre, la collection dans son ensemble est perçue par le public (et le non-public)

comme une offre cohérente d'opportunités de lectures : un consultant, René Deriez, avait remarqué que, dans plusieurs types de bibliothèques publiques, le nombre de prêts de romans baissait lorsque la bibliothèque diminuait la quantité et la variété des documentaires, pourtant notoirement moins empruntés que les romans ; comme si le public reconnaissait dans les collections non une simple accumulation d'intérêts personnels, mais une construction globale dont la complexité fonde en quelque sorte la fiabilité. Enfin, le fait pour des usagers de fréquenter un tel lieu public est aussi reconnaissance d'une identité partagée et intégration à celle-ci. On ne lit pas simplement des titres dans la bibliothèque ou grâce à elle, on lit *avec* la bibliothèque. L'aura institutionnelle et sociale de l'établissement forme encore un autre contexte qui influe sur le sens de chacun des documents acquis et proposés.

Pistes de lectures

En étudiant ces cinq approches, on comprend que la collection n'est pas du tout une accumulation organisée d'œuvres indépendantes les unes des autres, mais plutôt un système combinant plusieurs jeux de contextes : contextes des lecteurs inscrits dans des sociétés et des histoires, contextes des interrelations des savoirs et de la création, contextes institutionnel et physique de documents rassemblés dont les contenus agissent les uns sur les autres de par leur proximité physique et symbolique.

Introduire la notion de contexte comme un élément fondateur d'une

identité de la collection conduit à considérer cette collection, et les acquisitions, comme une structure dans laquelle on ne peut parler simplement de l'« offre » ou de la « demande » d'un genre ou titre particulier.

Il faut inscrire la réflexion dans ces multiples contextes actifs. Par exemple, l'exclusion du prêt pour un roman scandaleux le réserve à un public érudit ou étudiant. Par exemple encore, la présence affirmée ou le rejet de certains genres ou titres fera paraître la collection tout entière complice ou étrangère à certains groupes de publics, ce qui autorise D. Lahary à écrire : « *Si quiconque entrant dans une*

La collection
n'est pas du tout
une accumulation
organisée d'œuvres
indépendantes
les unes des autres,
mais un système
combinant plusieurs
jeux de contextes

*bibliothèque ne décèle rien qui lui soit déjà familier, alors il lui est signifié, j'ose dire avec violence, que cet endroit n'est pas pour lui. En ce sens, exclure des livres, ce peut être du même coup, et quelles que soient les intentions, exclure des gens*¹⁴. » Bien entendu, il n'y a pas ici appel à acheter « n'importe quoi », mais à réfléchir au fait qu'une acquisition potentielle s'inscrit sans doute dans l'univers de lecteurs espérés. On peut aller encore plus loin dans cette direction « contextuelle », et affirmer que *Mein Kampf* n'a pas le même sens selon qu'il est acheté par la bibliothèque de Sciences Po, la bibliothèque municipale de Lyon, ou celle de Vitrolles : c'est bien toujours le même recueil de signaux textuels, mais, en étant inscrit dans des contextes documentaires, sociaux et politiques différents, il prend des significations différentes et propose des lectures différentes.

13. Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, *Le journal quotidien*, Lyon, PUL, 1989.

14. Dominique Lahary, « *Best-sellers à la bibliothèque* », message sur biblio-fr, 7 juin 2000.

C'est pourquoi il convient professionnellement de se méfier de tout discours radical voulant imposer ou proscrire tel ou tel titre dans l'absolu, mais il faut essayer de peser ce en quoi tel titre complétera, modifiera, amènera, ouvrira ou au contraire fermera des pistes de lectures possibles, entrera ou non en résonance avec les objectifs de la bibliothèque et les multiples contextes qui conditionnent les sens de la collection. Ce qui n'empêchera pas les lectures d'être toujours personnelles, variées, imprévisibles : « *Sauf les censeurs invétérés, nous avons tous pu constater que jamais sans ma fille était lu par certains pour alimenter un fantasme raciste (...) et [par d'autres] comme une leçon d'émancipation, selon l'horizon culturel de départ des intéressés*¹⁵. » Ne confondons pas l'interprétation tendancieuse et les potentialités d'enrichissement, et méfions-nous des inquisitions « morales » qui traquent les phrases ambiguës ou les passages douteux. Au lieu de décortiquer le texte, interrogeons-nous sur la place de l'œuvre dans cet objet complexe qu'est la collection, représentation de contenus en interrelations, offre d'itinéraires variés au sein de ces relations, outil d'identité et de mémoire d'une collectivité autant que potentialité active d'adéquation à ses besoins d'information. Au-delà de l'affirmation théorique, peut-on conduire une évaluation organisée de cette dimension de la collection ? C'est ce qu'il nous faut montrer, pour que des décisions d'acquisition s'appuient sur des éléments concrets qui contribueront à les fonder.

Évaluer pour acquérir

Nous avons essayé de le montrer, toute acquisition s'inscrit dans la collection selon plusieurs perspectives

15. Hugues Vanbesien, « *Best-sellers* », message sur biblio-fr, 14 juin 2000.

contextuelles : celle des contenus (savoirs, création), celle des publics et de la collectivité dans laquelle et par laquelle la collection vit et agit, celle enfin de la structure de la collection elle-même. Ces trois ensembles de contextes interagissent simultanément, suivant des processus dynamiques qu'on peut essayer d'analyser selon différents angles.

Un ensemble d'interrelations de contenus

Tout d'abord, on peut évaluer la collection constituée et à développer comme un ensemble d'interrelations de contenus. Ces interrelations correspondent bien sûr à la réalité d'une histoire intellectuelle, aux courants et écoles constitutifs d'une discipline, mais elles sont conditionnées par le cadre précis et limité d'une collection donnée.

Lors de la définition de la politique d'acquisition de la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine, Odile Grandet, conservateur chargé de la constitution des collections, a entrepris un travail d'analyse et de délimitation du fonds d'architecture¹⁶ : compte tenu des ouvertures possibles vers l'urbanisme, les arts décoratifs, les techniques du bâtiment, etc., il convenait de préciser l'étendue de la collection à venir en fonction des moyens disponibles, de l'environnement documentaire, des publics visés. Le travail abouti, traduit dans des tableaux et décisions formalisées, ainsi qu'en un plan de classement précis, a fourni la trame du développement des collections, trame tissée de priorités et d'exclusions.

Ce qui est intéressant dans cette étude est d'une part la claire conscience qu'une discipline donnée

existe en relation avec d'autres disciplines – et qu'on ne peut faire l'économie de l'étude de ces relations comme de cette discipline –, d'autre part le fait qu'une constitution de collection impose une limitation des contenus qu'elle met en œuvre et, partant, fonde une économie propre des liens qu'elle autorise ou favorise entre ces contenus. À noter enfin, le plan de classement détermine non seulement l'image de la collection avec ses limites et ses objectifs, mais construit aussi des apparentements entre différents documents.

Des itinéraires

Dans un deuxième temps, ces interrelations de contenus peuvent être analysées comme des *itinéraires* : les relations des publics aux contenus sont alors convoquées pour proposer des axes de développement des collections. Un travail en ce sens a été conduit par Valérie Travier pour élaborer la politique de (re)constitution des collections de la bibliothèque centrale des universités Lyon 2 et Lyon 3, après l'incendie de juin 1999 qui détruisit la plus grande partie des fonds de cette bibliothèque¹⁷.

Partant d'une discipline particulière, les Lettres, elle étudia les axes de travail des chercheurs lyonnais, listant un ensemble de champs de recherche pour la plupart interdisciplinaires. Ces champs constituèrent la trame de développement de ses propositions de développement des collections, leur extension étant cadrée en tenant compte de la richesse documentaire existant sur la place de Lyon. En outre, elle définit une liste de sources indispensables, au croisement des différents champs. En concevant ce travail à partir non des canons d'une discipline, mais des activités réelles et polymorphes de la recherche, Valérie Travier propose une lecture dyna-

16. Travail non encore publié. Une explication de la démarche est analysée dans : Fanny Lemaire, *Analyse des sections de la CDD applicables aux collections multi-supports de la future bibliothèque de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine dans le cadre de la politique d'acquisitions*, Villeurbanne, Enssib, 2000 (Mémoire d'étude DCB).

17. Valérie Travier, *Une politique d'acquisition pour une bibliothèque d'étude et de recherche*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2001. Voir aussi une synthèse du même auteur dans le *BBF* 2000, n° 6, p. 71-76.

LA COLLECTION ENTRE OFFRE ET DEMANDE ?

mique de la collection et des acquisitions, assise sur des trajectoires de lectures induites par des recherches vivantes, et non sur des principes d'accumulation. Ainsi, le développement des collections est clairement affirmé comme une suite d'étapes, embranchements, orientations, au sein d'une carte virtuelle d'itinéraires foisonnants dont, ici, les publics sont à la fois les sources et les voyageurs.

Une généalogie des savoirs et de la collection

Dans les deux travaux évoqués, les collections évaluées étaient en grande partie à construire. Si l'on peut très bien imaginer que des travaux similaires soient conduits pour orienter la politique d'acquisition de n'importe quelle bibliothèque, il n'en reste pas moins vrai que le poids d'une collection existante peut limiter l'ampleur et la radicalité des choix d'acquisition. Toute analyse n'est pas alors rendue impossible, bien au contraire.

L'existence d'une collection antérieure est l'occasion de comprendre que les interrelations de contenus et les itinéraires potentiels s'inscrivent dans une *généalogie* mixte des savoirs et de la collection. Nous nous référons en cela au travail d'évaluation des collections de linguistique de la Bibliothèque nationale de France, analyse diachronique de la constitution des connaissances et de celle des fonds, conduit par Christian Puech avec l'équipe de Valérie Tesnière¹⁸. L'objectif de ce travail était d'analyser la représentation de la linguistique, en ses divers courants, écoles, disciplines voisines ou apparentées, au sein des collections de la BnF, et donc d'établir comment les lignes de force de ce fonds étaient construites. De par la relative ancienneté des collections concernées, et

la profusion des évolutions connues en linguistique, c'est à une véritable construction de généalogies croisées qu'il a fallu s'atteler. Par la même occasion, il a été possible de pointer la présence (ou l'absence) des textes faisant date, qu'ils soient fondateurs, novateurs ou hérétiques. On rejoint ainsi les résultats opérationnels des autres travaux évoqués, mais on voit particulièrement ici à quel point une collection se construit dans la durée, faisant naître au fur et à mesure des

L'existence d'une collection antérieure est l'occasion de comprendre que les interrelations de contenus et les itinéraires potentiels s'inscrivent dans une généalogie mixte des savoirs et de la collection

itinéraires qui se font jour une sorte de « symbolique » de la collection, image des connaissances dans lesquelles les publics se reconnaissent.

Pour ces trois exemples, on objectera que leur cadre se situe dans des bibliothèques universitaires ou spécialisées. On peut parfaitement adopter des démarches similaires dans les bibliothèques publiques. Qu'il s'agisse de préciser les liens tissés entre différentes disciplines traditionnellement disjointes (sociologie et géographie humaine par exemple), d'analyser la collection en partant des pratiques d'appropriation des publics (voir par exemple le travail conduit sur la vulgarisation scientifique par la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie), ou d'aborder l'évaluation sous un angle diachronique (en analysant par

exemple les fonds de littérature à l'aune de l'histoire des mouvements littéraires), ces approches sont autant de moyens de mettre au jour les richesses de contextualités particulières proposées dans chaque collection.

À l'examen des évaluations signalées ou imaginables, on voit que l'opération d'acquisition suppose d'aller plus loin qu'un simple examen de la validité du contenu des titres sélectionnés. Comme dans l'image aristotélienne de la construction d'une maison, où chaque matériau s'inscrit dans un objectif fonctionnel et esthétique qui dépasse les caractéristiques particulières de ce matériau, les documents acquis participent au système complexe de la collection, dont les interrelations, les itinéraires et la généalogie dominent les strictes potentialités de lectures de ces documents considérés isolément. Quelles leçons en tirer pour organiser les acquisitions ?

Au-delà de l'offre et de la demande

Résumer la question de l'acquisition d'un *best-seller*, par exemple, à une interrogation sur la qualité du titre ou à une inquiétude face à la pression consumériste de quelques usagers, c'est singulièrement réduire le rôle du bibliothécaire dans le développement de la collection. Certes, cette interrogation et cette inquiétude ne sont ni absurdes ni illégitimes, mais elles doivent s'intégrer à une réflexion et à une organisation globales, à une politique d'acquisition...

Élaborer cette politique peut paraître une gageure, tant le jeu de contextes que construit une collection est complexe. Certains pensent même qu'on ne peut en fait la mettre en œuvre, comme Patrick Bazin qui écrit : « À la différence d'autres institutions, comme l'école, [la bibliothèque] n'a pas pour fonction première de sélectionner les composantes d'un savoir normatif, mais,

18. Christian Puech et Valérie Tesnière, « Expertise scientifique et évaluation des collections : une méthode appliquée aux fonds de linguistique de la BnF », *BBF*, 2000, n° 5, p. 96-104.

en même temps, elle doit développer et ordonner ses collections de façon équilibrée, c'est-à-dire en tenant compte d'un critère de représentativité des documents. Ce critère est suffisamment relatif et mouvant pour rendre toute politique d'acquisition difficile (à mon avis impossible) à justifier rationnellement. Tout au plus peut-on, a posteriori et sur le mode de la narration, expliquer des choix, c'est-à-dire exhiber son caractère raisonnable au regard des multiples contraintes en présence¹⁹»

C'est penser là que le bibliothécaire est incapable d'apprendre et de se référer à son expérience... et Ross Atkinson répond à ce type d'argument : « Ce pourrait être une objection valable, si le développement des collections était une action qui ne se produisait qu'une seule fois, et si les individus responsables des théories étaient différents de ceux engagés dans l'action. Puisqu'en fait le développement des collections est une activité continue, et puisque ceux d'entre nous qui pratiquent les acquisitions sont souvent ceux qui construisent également des théories, il n'est pas invraisemblable qu'il y ait une sorte d'influence circulaire : nos théories ne peuvent pas décrire ou expliquer comment nous avons réellement pratiqué des sélections dans le passé, mais elles peuvent bien conditionner la façon dont nous comprenons l'acte de sélection et, partant, comment nous allons sélectionner dans l'avenir. La vie imite l'art²⁰. »

Le problème n'est pas tant de proposer de critères absolus de validité applicables à un titre donné, que de se donner les moyens de comprendre comment ce titre va jouer un certain rôle dans la collection. La méthode

n'est pas miraculeuse ni unique, et suppose de travailler selon plusieurs angles.

La généalogie du fonds et des contenus

Penser les acquisitions, c'est penser la collection dans la durée, dans la structure longue d'une généalogie des savoirs et des lignes de force de cette collection. Cela suppose d'abord un travail scientifique d'éva-

La construction d'une collection, c'est aussi la construction d'une identité historique originale, dans la diachronie des fonds comme dans celle des représentations

luation des fonds et d'analyse des contenus dans une perspective diachronique. Un tel travail aboutit notamment à lister les composants d'un cœur de collection (*core collection*) qui recense les titres ou auteurs qui représentent le squelette du fonds. Évidemment, l'histoire du fonds, les publics utilisateurs, les lignes de force de la collection existante, les « spécialités » de la bibliothèque rendront unique chaque cœur de collection²¹. Ce travail en profondeur n'est pas réservé aux seules bibliothèques scientifiques, ni à celles qui disposent d'un fonds longuement stratifié. Par exemple, une bibliothèque pour enfants pourrait se préoccuper d'offrir à ses jeunes lec-

teurs non seulement un panorama actuel, mais aussi un regard sur l'histoire du livre de jeunesse dans ses différentes étapes et écoles (travail sur la généalogie des contenus) ; cela présenterait plusieurs avantages : proposer une variété de titres élargie, montrer des préoccupations et esthétiques propres à différentes époques, établir un lien avec des parents et grands-parents qui auraient apprécié ces livres dans leur jeunesse. La construction d'une collection, c'est aussi la construction d'une identité historique originale, dans la diachronie des fonds comme dans celle des représentations.

Fixer des cadres

Penser la collection, c'est poser le cadre de celle-ci, donc fixer des limites et des contraintes. Non par principe, mais parce que toute construction humaine est finie : limitation budgétaire, contraintes des espaces, interaction avec les autres collections, beaucoup de choses concourent à fixer des limites, qu'il faut établir et non simplement subir, à partir du travail d'évaluation « généalogique » déjà cité, et d'une analyse de l'environnement documentaire (la bibliothèque n'est plus isolée, et doit tenir compte des réseaux existants). Penser ces limites, c'est aussi penser le champ ouvert aux acquisitions à venir. On peut réfléchir à ce cadre selon cinq angles.

Préciser les contenus. S'il n'est pas nécessaire de signaler tous les sujets ou genres potentiellement intéressants, il est légitime de fixer ceux qui ne sont pas souhaités dans la bibliothèque comme ceux qui sont jugés prioritaires, au regard de l'histoire de la collection, des objectifs de publics et d'usages, des contraintes d'environnement. Concrètement, un système dit de cotes validées²², ou plus généralement une liste d'autorité des

19. Patrick Bazin, « Bibliothèque publique et savoir partagé », *BBF*, 2000, n° 5, p. 48-52.

20. Ross Atkinson, « The Conditions of Collection Development », in Charles B. Osburn et Ross Atkinson (ed.), *Collection management : a new treatise*, Jai press, 1991, p. 48 (citation trad. par B. Calenge).

21. Voir sur ce point la remarquable synthèse de Ross Atkinson, *op. cit.*, sur le concept de *core collection*.

22. Bertrand Calenge, « Un outil de gestion des collections : les cotes de libre accès », *BBF*, 1994, n° 6, p. 14-20.

LA COLLECTION ENTRE OFFRE ET DEMANDE ?

sujets - élaborée par chaque bibliothèque ou adaptée de schémas existants, comme celui du système Conspectus -, fournit la trame des contenus adoptés pour la collection.

Signaler des paramètres documentaires. L'étude du fonds et des publics peut donner des indications sur certaines caractéristiques souhaitées ou non dans la collection : langue des documents, niveaux de lecture, supports désirés, etc. Ces paramètres sont à utiliser avec précaution, afin de ne pas enfermer les acquéreurs dans un carcan trop étroit.

Établir un budget prévisionnel. La contrainte la plus évidente constitue également le meilleur outil de politique documentaire. En segmentant le budget par contenus, voire par supports, par localisation ou par toute autre catégorisation jugée pertinente, on détermine un cadre à la collection future.

Fixer des règles de nombre d'exemplaires acquis pour un même titre. Cette contrainte permet de contenir les dérives des demandes excessives, mais aussi des prescriptions abusives.

Énoncer des principes d'acquisition. Quelques règles fondamentales sont utiles pour permettre la meilleure adéquation de la bibliothèque aux principes de son type de collectivité comme à des principes culturels ou éducatifs. Par exemple, en bibliothèque publique on refusera d'acquérir tout titre susceptible d'être traduit en justice pour xénophobie ou appel à la violence, en bibliothèque universitaire on refusera les textes ne répondant pas aux critères de rigueur requis par la communauté scientifique. D'autres priorités plus locales peuvent conduire à formaliser des principes d'acquisition complémentaires.

Le champ des possibles

Une fois ces cadres posés, il est loisible d'ouvrir le champ des possibles, « le grand service public de la surprise²³ ». Mais ici la surprise n'est pas effet de mode ou désir de choquer :

elle s'offre dans la filiation d'itinéraires variés proposés par l'histoire des idées (ou comment Topor est le fils de Jarry), ou d'itinéraires personnels des lecteurs (ou comment l'amateur de poésie se prend de passion pour l'astronomie). Au bibliothécaire la charge d'imaginer des voyages à venir,

d'offrir des possibilités de latéralisation des lectures : oui, le magazine *Jeune et jolie* peut être une porte d'entrée pour des jeunes filles qui méconnaissent la bibliothèque ; oui, une revue de sciences humaines peut être ferment d'imagination et d'invention pour des chercheurs en médecine...

L'important n'est pas seulement le titre en lui-même, mais sa capacité à offrir des passerelles vers d'autres lectures, bien sûr dans le respect des cadres et objectifs que nous avons évoqués. C'est à ces conditions que la bibliothèque - par les bibliothécaires qui constituent la collection - ajoutera à sa traditionnelle fonction de « réservoir » les fonctions de « circulateur » et de « partiteur » relevées par Daniel Parrochia : « *Telle l'ars inveniendi leibnizien, elle doit pouvoir stimuler le développement des connaissances, favoriser les rencontres, les télescopes d'idées nouvelles, par conséquent l'interaction et la combinatoire des savoirs existants. [...] Les flux de savoir doivent aussi pouvoir être mêlés, et démo-*

*cratiquement irriguer les espaces publics*²⁴. »

Cette capacité d'innervation réticulaire n'est pas seulement constatée *a posteriori* dans l'évaluation des collections vivantes, elle peut et doit également être construite ou du moins pensée prévisionnellement : c'est un enjeu fondamental de la constitution d'une politique d'acquisition. Cela nécessite de prendre un peu de recul vis-à-vis de la collection en accroissement. Déjà sûrement par une préoccupation constante des acquéreurs à se tenir au courant des évolutions du savoir et de la création, comme des pratiques des publics existants et potentiels. Peut-être aussi, d'un point de vue de la simple gestion professionnelle quotidienne, est-il utile de se donner un peu de temps, le temps de l'acquisition différée : par exemple en laissant systématiquement 10 à 20 % du budget en réserve des acquisitions courantes, on s'ouvre la liberté de penser - ou d'imaginer - les mailles qui ont filé, les trous dans le paysage, les oublis inévitables dans le flot de l'actualité, et de (re)construire par d'autres acquisitions réfléchies des itinéraires, des pistes, des filiations possibles.

Penser la mise en valeur

Dans les interrogations sur les acquisitions, on imagine volontiers que l'entrée du document dans la bibliothèque est un acte fondateur définitif. C'est peut-être oublier que cette acquisition prend aussi son sens dans le contexte physique de la collection existante. Ce titre, que veut-on en faire ? Veut-on le stocker dans des magasins accessibles seulement *via* les catalogues ? Le présente-t-on en libre accès ou dans le cadre d'un fonds spécialisé ? À quel endroit du plan de classement le range-t-on ? Romans osés, bandes dessinées dites « pour adultes », manifestes politiques

23. Dominique Lahary, « Du profil de poste au métier », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 1994, n° 164.

24. Daniel Parrochia, « Nécessité du réservoir et exigence des flux : vers une néo-bibliothéconomie », *BBF*, 2001, n° 1, p. 38-46.

extrémistes, théories controversées peuvent ainsi connaître des localisations bien différentes dans la collection, qui conditionnent en partie les

La confrontation des opinions, les échanges de points de vue ne peuvent être l'apanage des seuls professionnels

itinéraires de lecture auxquels ils appartiendront. La capacité décisionnelle du bibliothécaire joue aussi sur cette dimension, par la mise en espace, les côtoiements, l'organisation des catalogues. Par les bibliographies aussi : je devine qu'il y a avec les bibliographies un savoir bibliothécaire ancien à revivifier, en proposant sous des formes séduisantes non des recensements exhaustifs, mais des propositions d'itinéraires variés, émaillés de critiques, d'explications, de chemins de traverse, à destination de multiples types de publics.

Accepter enfin les demandes

Et les demandes explicites, alors ? Ou du moins les demandes qui ne correspondent pas à ce que le bibliothécaire aurait acquis de lui-même ? Que faire de cette sollicitation d'un *best-seller* ; de cette supplication d'un *hit* du Top 50, de ce souhait d'un essai si peu transcendant ? Bien sûr, l'intérêt du titre peut paraître mince, même si par ailleurs il ne contredit en rien les cadres et principes fixés pour les acquisitions... Mais faut-il n'acquiescer que des chefs-d'œuvre ? Et qui peut juger de cette dernière qualité ?

Y a-t-il nécessairement antinomie entre la reconnaissance critique et le succès public ? Croire que tout titre acquis doit correspondre à un dessein ou destin prédéterminé, c'est encore croire que la collection n'est qu'une accumulation de titres si particuliers que leur rassemblement ne crée rien d'autre qu'une commensalité. C'est méconnaître la richesse nouvelle créée par l'existence de la collection. Et dans ce nouveau cadre, les qualités d'un titre ne naissent plus seulement de ses vertus propres, mais de son intégration à cette carte originale qu'est la collection. Aussi, dans le respect de règles mûrement débattues et explicitées pour les grandes orientations de la collection et les contraintes de son développement – règles et contraintes à formaliser en dehors de toute appréciation militante –, les suggestions des lecteurs peuvent être comprises comme un débat de ces lecteurs avec les bibliothécaires, un impératif démocratique.

La confrontation des opinions, les échanges de points de vue ne peuvent être l'apanage des seuls professionnels – et ceux des bibliothèques universitaires le savent bien, qui connaissent les commissions spécialisées d'aide aux acquisitions. De même que les bibliothécaires ont le droit de « se tromper » dans les choix qu'ils opèrent, les usagers ont le droit d'être entendus dans leur « erreur » éventuelle... Le bibliothécaire évalue et fixe les cadres du développement de la collection, c'est là son métier et c'est là que réside en grande partie la force volontariste de l'offre qu'il construit, mais cette analyse et cette formalisation laissent une marge immense : pourquoi l'usager ne pourrait-il pas poser sa propre pierre (bien modeste d'ailleurs, si l'on en croit la part des achats à la demande, tou-

jours inférieure à 10 % des acquisitions...), si cet apport n'est pas aberrant au regard des principes et cadres fixés ? Après tout, si le titre en cause se révèle ensuite inadapté dans le long terme à la collection (pour toutes raisons qu'on peut approfondir avec l'étude des modalités du désherbage sous ses différentes formes²⁵), il sera possible de le reléguer, voire de l'éliminer...

Acquiescer, c'est oser des propositions, des rapprochements, des itinéraires parfois surprenants, dans une collection qui, par le jeu des contextes qu'elle concentre, crée un univers particulier au-delà des documents qui la constituent. Ce n'est pas faire œuvre d'éclectisme, car le travail d'élaboration de la politique fixe des axes privilégiés et aussi des exclusions, mais c'est une offre de confiance raisonnée envers le jugement des lecteurs et acquiescements d'aujourd'hui, alliés à ceux d'hier, pour

Acquiescer, c'est oser des propositions, des rapprochements, des itinéraires parfois surprenants

fonder l'encyclopédisme de demain, carte aux multiples itinéraires dans l'univers des savoirs, de la création, des lectures possibles toujours réinventées.

Janvier 2001

25. Voir notamment Françoise Gaudet et Claudine Lieber, *Désherber en bibliothèque...*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 1999, coll. « Bibliothèques ».